

Tunisie : les militants des droits de l'homme demandent des éclaircissements

mercredi 26 janvier 2011, par [VERDIER Marie](#) (Date de rédaction antérieure : 25 janvier 2011).

Après une mission menée la semaine dernière à Tunis, ils ont établi un certain nombre de recommandations pour faciliter la mise en place de la démocratie

Comment aider la démocratie naissante en Tunisie ? « *Il faut de toute urgence que les touristes et les investisseurs français reprennent le chemin de notre pays* », insiste Mouhieddine Cherbib, franco-tunisien, cofondateur du Comité pour le respect des libertés et des droits de l'homme en Tunisie (CRLDHT).

« *La révolution est calme, les manifestations pacifiques. Il n'y a eu aucun incident depuis le départ de l'ex-président Ben Ali, les hôtels attendent leurs clients* », souligne ce dernier, un opposant qui s'apprête à revoir son pays après la fin d'une condamnation par contumace.

Ce soutien aux réformes et, plus prosaïquement, aux besoins économiques et sociaux du peuple tunisien, figure parmi la vingtaine de recommandations du Réseau euro-méditerranéen des droits de l'homme (REMDH), après une mission menée à Tunis la semaine dernière. [1]

Quel est le bilan réel de la répression ?

Pour Michel Tubiana, membre du bureau exécutif du réseau, qui a participé à la mission, l'Union européenne (UE) pourrait, dans ses premières aides, contribuer à la gestion des archives de l'ancien régime.

« *D'expérience l'on sait que ce genre de régime produit des quantités phénoménales de documents dont il faut garantir d'urgence la conservation, à la fois pour les actions en justice à venir et pour la mémoire du pays* », explique-t-il, ajoutant à l'adresse de la France qu'elle serait bien inspirée de rendre publique ses archives diplomatiques.

Mais c'est essentiellement aux nouvelles autorités tunisiennes que s'adresse le REMDH. Il réclame des éclaircissements rapides sur plusieurs questions concernant les événements depuis le 17 décembre. Quel est le bilan réel de la répression ? Officiellement 78 morts, mais certaines associations tunisiennes estiment que le nombre de victimes est deux fois plus élevé.

Que s'est-il vraiment passé lors des affrontements entre l'armée et la garde présidentielle au palais de Carthage ? Le silence est « *absolu* » sur cet assaut de l'armée effectué le 16 décembre, deux jours après la fuite du président Ben Ali.

Qui a été arrêté, qui a été libéré pendant les émeutes ?

Qui a donné l'ordre de tirer dans les prisons ? « *Des prisonniers ont été tués par balles, d'autres ont été brûlés. Des témoins ont vu des prisonniers qui fuyaient de peur leur prison* », rapporte Michel Tubiana, qui a appris de la chancellerie que le directeur de l'administration pénitentiaire avait été démis de ses fonctions et probablement incarcéré.

Qui a été arrêté, qui a été libéré pendant les émeutes ? Sans listes publiques des uns et des autres, il sera impossible de s'assurer que toutes les personnes détenues ont recouvré la liberté. « *Des familles recherchent leurs proches, des personnes ont disparu* », souligne encore Michel Tubiana.

Quant à l'ensemble des prisonniers d'opinion dans les geôles tunisiennes, ils seraient 2 000 à 3 000 condamnés au titre de la loi antiterroristes. « *Mais cela ne couvre pas les personnes jugées pour association de malfaiteurs ou autres motifs* », poursuit l'avocat. Des dizaines de familles de détenus se sont rassemblées mardi 25 janvier devant le ministère de la justice à Tunis pour réclamer des nouvelles de leurs proches.

En plus de ces réponses urgentes, le REMDH réclame la création d'une commission indépendante sur les violations des droits de l'homme depuis l'indépendance de la Tunisie.

Marie VERDIER

P.-S.

* Paru dans La Croix, 25/01/2011 18:21 :

<http://www.la-croix.com/Tunisie--les-militants-des-droits-de-l-homme-demandent-des-e/article/2453161/55351>

Notes

[1] Voir [Déclaration sur la situation en Tunisie](#)